

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

COOPERATIVE AGRICOLE TERRENA

La Gare

86290 LA TRIMOUILLE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :NON
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :NON

Ancien

exploitant : COOPERATIVE AGRICOLE TERRENA POITOU

Date effective du changement d'exploitant :01/01/2018

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :NON

Déclarant : COOPERATIVE AGRICOLE TERRENA – La Noëlle – BP 20199 44155 ANCENIS cédex

Date de la déclaration du changement d'exploitant :8 FEVRIER 2018

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :.....OUI

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.